

Lyon, le 05/09/2018



**Circonscription
de LYON 4 CALUIRE**

Dossier suivi par :
Mmes FARGIER et LAVERDET

Téléphone :
04.78/29/64/71
Télécopie :
04/78/29/63/15
Mél : ce.0690175r@ac-lyon.fr

adresse: 2, rue Chazière
69004 LYON

L'Inspectrice de l'éducation nationale
de la circonscription de LYON 4 CALUIRE

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'école de CP

Objet : Evaluations CP 2018-2019

Les évaluations CP 2018-2019

Les évaluations CP sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves du CP.

Elles répondent à trois objectifs :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Présentation des évaluations

Les évaluations sont conçues par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en collaboration étroite avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO). L'implication du CSEN permet de bénéficier des dernières avancées de la recherche en vue d'accroître l'efficacité de ces évaluations et ainsi de mieux répondre aux besoins des élèves.

Vous trouverez sur les pages éducol toutes les informations nécessaires :

<http://eduscol.education.fr/cid132705/evaluations-au-cp.html>

Calendrier

Ces évaluations CP se déroulent en 2 temps au cours de l'année scolaire.

Dans la seconde quinzaine de septembre 2018 (du lundi 17 septembre au vendredi 28 septembre 2018), les évaluations de début d'année permettent d'identifier les besoins des élèves. Cette évaluation souple et rapide doit permettre à chaque enseignant d'affiner les éléments qui lui sont fournis par la synthèse des compétences de chaque élève établie en fin de grande section de maternelle.

Un autre temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir **entre février et mars 2019** (en fonction des zones de vacances). Il s'agit d'évaluer en milieu d'année les apprentissages des élèves et permettre d'adapter les enseignements en fonction de nouveaux besoins identifiés.

Pour chacune de ces deux sessions, il revient à chaque enseignant de définir le calendrier de passation pour sa classe dans le respect des créneaux fixés ci-dessus. Afin de ne pas surcharger les élèves, il est recommandé l'étalement des épreuves sur trois demi-journées différentes.

Modalités

Ces évaluations de début CP se composent de **trois séquences** de 20 minutes chacune : **deux en français** et **une en mathématiques**. Chaque élève recevra un livret pour chacun des deux enseignements évalués. Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole spécifique qui lui est fourni dans un livret dédié. Il lui permet d'obtenir une mesure objective.

Les compétences évaluées

A l'appui des travaux de la recherche, il est désormais acquis que certaines compétences sont au coeur des apprentissages. Il est donc essentiel d'identifier les objectifs de progression de chaque élève dans l'acquisition de ces compétences.

En début de CP, les évaluations en français portent sur la connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur compréhension de la langue orale. En mathématiques, les élèves sont évalués sur l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix

Présenter les évaluations aux élèves

Comme indiqué ci-dessus, la passation des évaluations est définie par un protocole. S'il importe d'en suivre rigoureusement le cadre, il est essentiel de présenter préalablement aux élèves ces évaluations afin d'établir un climat de confiance propice à leur implication.

Des vidéos sont à disposition sur le site, destinées à accompagner les enseignants dans cette phase de présentation des évaluations aux élèves.

Traiter et utiliser les résultats pour répondre aux besoins des élèves

Dès que les données pour une classe sont complètes, l'enseignant les saisit par l'intermédiaire de l'application nationale dédiée. Il reçoit en retour le profil de chaque

élève et le profil de sa classe. Il n'est pas nécessaire de procéder à une correction préalable. Les données personnelles transmises sont anonymées.

Les parents sont informés des résultats et en particulier de leur utilité pour soutenir l'apprentissage de leur enfant.

Des fiches destinées aux enseignants proposent des pistes d'analyse des résultats et de travail avec les élèves. Elles ont été élaborées par des membres du CSEN, de la DEPP et de la DGESCO appuyée par des conseillers pédagogiques et des enseignants spécialisés (maîtres E). **L'en-tête de chaque fiche rappelle la compétence évaluée et le ou les exercices qui lui sont associés.**

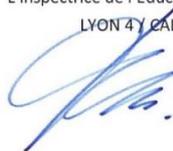
Pour chaque compétence évaluée, les informations sont distribuées dans quatre parties distinctes :

- Que dit la recherche ;
- Type de difficultés rencontrées généralement par les élèves ;
- Suggestions d'activités pour renforcer cette compétence ;
- Calendrier d'actions.

Les fiches seront mises en ligne progressivement : elles seront toutes à disposition le 24 septembre au plus tard

L'inspectrice de l'Education nationale

LYON 4 / CALUIRE

A blue ink signature of Pascale Creusevault, written in a cursive style.

Pascale CREUSEVAULT